MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
Afrique de l'Est et de l'océan Indien

Semaine du 26 octobre au 30 octobre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ECONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- **Éthiopie :** Mise en service du barrage d'irrigation de Megech
- **Kenya :** CMA CGM lance un « train-bloc » dédié entre Mombasa et Nairobi
- **Tanzanie** : Découverte d'un nouveau gisement de gaz naturel de 5,64 milliards de mètres cubes

LE CHIFFRE A RETENIR

12,3 M

BURUNDI : LA POPULATION DU BURUNDI SELON LE RECENSEMENT DE 2024, CONTRE 8,1 MILLIONS EN 2008. LES MOINS DE 15 ANS REPRESENTENT 45 %.

Le graphique de la semaine

Afrique subsaharienne : répercussions de la hausse des prix internationaux des carburants

- en % de la hausse du prix de référence, exprimé en USD/litre, 23 février- 14 septembre 2026 -

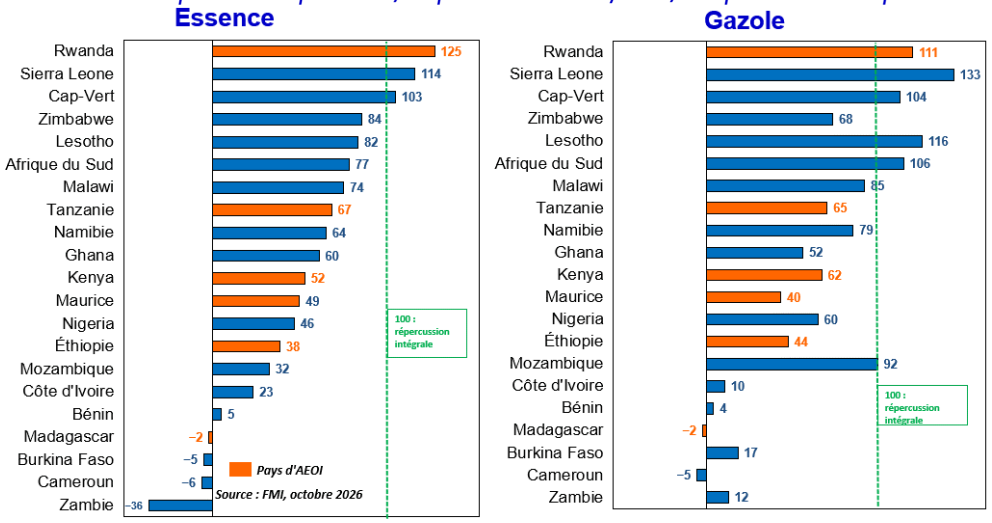

Selon le FMI, les pays d'Afrique subsaharienne ont répercuté de manière très inégale la flambée des cours internationaux des carburants sur les consommateurs entre février et septembre 2026. Le FMI mesure cette transmission par un taux de répercussion (pass-through) : si le prix international du litre augmente d'un dollar, un taux de 100 % signifie que le prix à la pompe a lui aussi augmenté d'un dollar, contre 50 cents pour un taux de 50 %. Dans la région, le Rwanda a plus qu'intégralement répercuté cette hausse (125 % pour l'essence et 111 % pour le gazole), après de fortes augmentations des prix en avril et en juin. La Tanzanie (67 % et 65 %) et le Kenya (52 % et 62 %) affichent des taux intermédiaires, le Kenya ayant notamment abaissé la TVA sur les carburants de 16 % à 8 %. Maurice (49 % et 40 %) a partiellement amorti le choc, tandis que l'Éthiopie (38 % et 44 %) a limité la transmission aux consommateurs. À Madagascar (–2 %), les prix sont restés quasiment stables. Hors de la région, la Zambie (–36 % pour l'essence) a même enregistré une baisse des prix à la pompe en dollars.

REGIONAL

AFC et Munich Re mobilisent 1 Md USD pour le financement du commerce

Le 26 octobre, *Africa Finance Corporation* (AFC), prêteur multilatéral basé à Lagos et le réassureur allemand Munich Re, ont signé un programme non financé de mobilisation de dette gérée (*Unfunded Managed Debt Mobilisation Program*, UMDMP) de 1 Md USD. Munich Re couvrira automatiquement une part des prêts de financement du commerce éligibles accordés par l'AFC aux banques africaines, dans des limites convenues à l'avance, tandis que l'AFC conservera une partie du risque sur chaque opération. La première phase porte sur les lettres de crédit, les prêts commerciaux et les garanties commerciales d'une durée maximale de 12 mois, au bénéfice de 38 institutions financières dans 11 pays non précisés. La capacité est recyclée au fil des remboursements. Le programme remplace le partage des risques en vigueur depuis 2018, dans le cadre duquel chaque prêt était approuvé séparément, et servira de socle à une plateforme plus large ouverte à d'autres investisseurs. Il fait suite à la création par l'AFC, en août, d'une société d'assurance captive aux Bermudes. La Banque africaine de développement (BAD) évalue les besoins non satisfaits de financement du commerce en Afrique entre 74 et 92 Md USD en 2024.

La Somalie et l'Ouganda signent un accord régissant l'emploi des Ougandais en Somalie

Le 22 octobre, la Somalie et l'Ouganda ont signé un accord bilatéral portant sur l'encadrement du recrutement de travailleurs ougandais en Somalie. Signé par le ministre somalien du Travail, Salim Alio Ibro, et son homologue ougandais, Henry Tumukunde, l'accord fixe les conditions requises par les autorités somaliennes pour autoriser les ressortissants ougandais à travailler en Somalie. Il prévoit notamment des conditions d'âge, des formalités relatives à la conclusion et à l'enregistrement des contrats de travail, ainsi que des garanties concernant les droits des travailleurs, notamment la prise en charge des frais de voyage et de l'assurance par les employeurs et l'accès aux services bancaires pour le versement des salaires. Le ministre ougandais a souligné que l'accord visait à garantir aux travailleurs des contrats équitables et à les protéger contre les pratiques illégales. Selon les autorités ougandaises, environ 20 000 Ougandais travaillent en Somalie, principalement dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la logistique et de la sécurité privée.

BURUNDI

Le recensement de 2024 dénombre 12,3 millions d'habitants

Un décret présidentiel signé le 20 octobre a publié les résultats définitifs du Recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage (RGPHAE) du Burundi, mené du 16 août au 15 septembre 2024. Le pays comptait 12 332 977 habitants en 2024, contre 8,1 millions en 2008, soit une croissance annuelle moyenne de +2,6 %. La population reste jeune et rurale : 45 % a moins de 15 ans, trois habitants sur quatre vivent en zone rurale et 85,2 % des ménages pratiquent l'agriculture. La fécondité s'établit à 5,4 enfants par femme et l'espérance de vie à 60,8 ans. Le recensement révèle aussi d'importants déficits d'infrastructures : 15 % des ménages sont raccordés au réseau électrique national (2,6 % en zone rurale), 42 % ont accès à une forme d'électricité et 36,9 % à internet. La pauvreté non monétaire (mesurée à partir des conditions de vie plutôt que du revenu) touche 61,9 % de la population. Le chômage s'établit officiellement à 3,4 %, mais seuls 15 % des actifs occupés sont salariés, signe d'une forte informalité.

L'inflation diminue à nouveau en septembre

En septembre 2026, l'inflation annuelle a ralenti (+7,6 %, contre +8,4 % en août), selon l'Institut national de la statistique du Burundi (INSBU). Il s'agit de son plus bas niveau depuis mai 2021 (+5,1 %), bien en deçà du pic d'avril 2025 (+45,5 %). Les prix alimentaires ont porté ce ralentissement (+1,6 %, contre +2,6 % en août), sous l'effet notamment des huiles et graisses (–17,8 %, contre –11,2 %). Les transports ont également ralenti (+6,3 %, contre +10,2 %), tandis que le logement, l'eau, l'électricité et les combustibles se sont maintenus à un niveau élevé (+20,2 %, contre +20,1 % en août). L'inflation sous-jacente a également reculé (+6,2 %, contre +8,2 %).

COMORES

La Banque mondiale prépare un nouveau projet de 16 M USD pour soutenir les petites entreprises et l'emploi

Le 23 octobre à Fomboni, Mohéli, l'équipe du projet MS4JET (*Multi-Sector Skills for Jobs and Economic Transformation*) a présenté ce programme aux acteurs bancaires et économiques de l'île, financé par la Banque mondiale à hauteur de 16 M USD. Il vise à renforcer les micro et PME, améliorer la compétitivité des filières agricoles et créer des emplois. L'accord de financement doit être présenté au conseil d'administration de la Banque mondiale en novembre. Les candidats au financement seront sélectionnés après une enquête préalable, puis suivis sur le terrain. MS4JET s'inscrit dans la continuité du Projet intégré de développement et de compétitivité (PIDC), lancé par la Banque mondiale en 2019. Selon la Banque mondiale, ce premier projet a créé 1772 emplois directs entre 2019 et 2024 dans l'agriculture et le tourisme, et a permis de mobiliser 8,2 M USD d'investissements privés.

ÉTHIOPIE

Mise en service du barrage d'irrigation de Megech

Le barrage de Megech, situé près de la ville de Gondar en région Amhara, a été inauguré le 23 octobre 2026, après plus d'une décennie de travaux. Doté d'une capacité de stockage de 185 millions de m^3, il doit irriguer plus de 17000 hectares au bénéfice d'environ 45 000 ménages et contribuer à l'approvisionnement en eau potable de Gondar et des localités voisines. Des activités piscicoles et touristiques sont envisagées. Le chantier a connu des difficultés techniques, des changements de prestataires et des contraintes budgétaires. En 2019, un audit relevait une hausse du coût de 2,5 à 5,6 Md ETB, sans montant final disponible. En 2012, le français BRL Ingénierie avait obtenu un contrat de gestion et de maintenance de 8 M USD sur huit ans. Cette livraison accompagne l'expansion des capacités nationales d'irrigation : en mai 2026, l'achèvement des barrages du programme Finna Oromia, dans le Borena, avait été annoncé, permettant d'irriguer 14500 hectares supplémentaires.

Taranis entre au capital du projet géothermique de Corbetti

Taranis, filiale d'investissement du groupe pétrogazier franco-britannique Perenco, a pris une participation dans le projet de centrale géothermique de Corbetti, situé à environ 250 km au sud d'Addis-Abeba, dans la vallée du Rift éthiopien. Aux côtés d'InfraCo Africa, entité du groupe de développement d'infrastructures PIDG, l'investisseur participe à un financement de 33,3 M USD destiné aux forages exploratoires : 23,8 M USD de souscriptions au capital et un prêt convertible de 9,5 M USD. Le projet prévoit une capacité de production électrique de 150 MW, (première tranche de 50 MW, seconde de 100 MW). Sa réalisation reste conditionnée à la confirmation du potentiel exploitable de la ressource et à des décisions d'investissement ultérieures. Aucun calendrier de mise en service n'est annoncé. Ce développement contribuerait à diversifier le mix électrique éthiopien, largement dominé par l'hydroélectricité – une vulnérabilité en cas de grave sécheresse - grâce à une production continue, moins dépendante des précipitations et des variations saisonnières des débits.

Adoption d'une proclamation permettant la diversification des activités des coopératives d'épargne et de crédit

Suite à l'adoption de la Proclamation des coopératives 1416/2026 en mai 2026, les coopératives éthiopiennes d'épargne et de crédit s'apprêtent à diversifier le portefeuille de leurs activités. La nouvelle loi permettra à ces sociétés d'investir dans d'autres secteurs en sus de leurs activités d'épargne et de crédit. Certaines d'entre elles étudient des projets d'investissements, d'autres envisagent des opportunités dans l'hôtellerie, la santé et l'éducation. La nouvelle loi leur permettra de détenir jusqu'à 60 % des participations dans ces investissements, le reste devant être couvert par des investisseurs privés. Cependant, un plafond d'investissement correspondant à 10 % de leur actif total est prévu par la réglementation tout en limitant l'utilisation directe de l'épargne des membres de la coopération. D'après la Commission fédérale des coopératives, le pays compte actuellement plus de 90 000 coopératives, détenant des actifs cumulés supérieurs à 65 Md ETB.

KENYA

Un mécanisme de 160 M USD pour financer la conservation sur dix ans

Le 21 octobre à Taita Taveta, le gouvernement kényan, The Nature Conservancy (TNC), une ONG environnementale, et le partenariat *Enduring Earth* ont lancé *Thamani Asili* (« valeur de la nature » en kiswahili), un mécanisme de financement pérenne de la conservation (*Project Finance for Permanence*, PFP) de 160 M USD. Des philantropies apporteront 80 M USD et l'État un montant équivalent sur dix ans, pour rompre avec le financement de court terme par projets. Un fonds fiduciaire indépendant gérera les décaissements. Le programme vise à conserver 17,3 millions d'hectares, dont 2,7 millions de nouvelles aires de conservation créées avec les communautés, conformément à l'objectif kényan de protéger 30 % de ses terres et eaux. Il couvre quatre régions (Tsavo to Coastal, Greater Ewaso, Greater Rift to Western, Southern Kenya) et devrait bénéficier à 1,6 million de personnes, créer 7 800 emplois directs et 15 000 indirects dans l'écotourisme, le pâturage durable et les projets carbone, et éviter 7,5 millions de tonnes d'émissions de carbone d'ici 2035. C'est le troisième PFP africain, un modèle utilisé en Namibie et au Gabon.

CMA CGM lance un train-bloc dédié entre Mombasa et Nairobi

Le 28 octobre 2026, *Kenya Railways*, l'autorité portuaire kényane (*Kenya Ports Authority*, KPA) et le groupe français CMA CGM, ont lancé, en présence de l'Ambassadeur de France et du ministre délégué aux Transports, un « train-bloc » dédié entre le port de Mombasa et le dépôt intérieur de conteneurs *(Inland Container Depot, ICD)* d'Embakasi, à Nairobi. Un train-bloc achemine l'ensemble de ses wagons vers une destination unique, sans être scindé ni recomposé en cours de route. Le premier convoi transportait 108 équivalents vingt pieds (EVP). Ce service direct devrait accélérer l'évacuation des conteneurs du port et compléter les neuf à dix trains de fret quotidiens circulant sur la *Standard Gauge Railway* (SGR) et sur la voie métrique *(Metre Gauge Railway, MGR)*. Il pourrait également faciliter l'accès aux marchés de l'Ouganda, du Soudan du Sud, du Burundi et de la République démocratique du Congo. Ce lancement s'inscrit dans la continuité du partenariat signé par CMA CGM avec le gouvernement kényan lors du sommet *Africa Forward* de Nairobi, en mai 2026, prévoyant un engagement de 800 M USD pour moderniser et opérer des terminaux portuaires à Mombasa.

MADAGASCAR

Signature d'un contrat de partage de production gazière avec le nigérian Aiteo

Le ministère des Mines a annoncé le 27 octobre la signature d'un contrat de partage de production entre l'Office des mines nationales et des industries stratégiques et la société nigériane Aiteo. Cet accord porte sur l'exploitation du gisement de gaz naturel de Mahaboboka, situé dans le bloc de Sakaraha, dans la région Atsimo-Andrefana, au sud-ouest de Madagascar. Les réserves de ce gisement découvert en 2011 avaient à l'époque été évaluées entre 20 et 25 Md m3 de gaz naturel par la première société qui a effectué un forage, Madagascar Southern Petroleum Company (filiale du groupe chinois Hoifu). Les estimations devront être précisées, tandis que les études d'impact et de faisabilité restent à réaliser. Il s'agit du deuxième partenariat entre l'État et le groupe Aiteo. En décembre 2025, un protocole d'accord avait déjà été signé avec Bravura Holdings, une filiale du groupe, en vue de réaliser une cartographie aérienne du sous-sol malgache afin d'évaluer le potentiel minier du pays.

MAURICE

La position extérieure nette progresse de +16 % au 2e trimestre 2026

Selon une publication de la Banque de Maurice du 23 octobre, la position extérieure nette de Maurice atteint 1 707 Md MUR (31,6 Md EUR) fin juin 2026, contre 1 470 Md MUR fin mars, soit une hausse de +16 %. Cet indicateur signifie que Maurice détient davantage d'actifs financiers à l'étranger qu'elle ne compte de passifs à l'égard des investisseurs étrangers. La position extérieure nette représente près de deux fois le PIB mauricien, estimé par Statistics Mauritius à 873 Md MUR (16,2 Md EUR) en 2026. Les avoirs extérieurs du pays s'élèvent à 27 028 Md MUR (500 Md EUR) et ses engagements à 25 321 Md MUR (469 Md EUR). Ces montants très élevés s'expliquent surtout par le poids du secteur *offshore*, dont les sociétés (*Global Business Companies*) représentent environ 60 % de la position nette. Pour le reste de l'économie, la position nette provient surtout des réserves officielles de la banque centrale, qui atteignent 523 Md MUR (9,7 Md EUR).

Le déficit commercial augmente de +16,7 % en août, sous l'effet de la facture énergétique

Selon une publication de Statistics Mauritius du 16 octobre, le déficit commercial de Maurice atteint 20,7 Md MUR (383 M EUR) en août 2026, en hausse de +16,7 % sur un an. Les importations augmentent de +12,2 %, à 30 Md MUR (556 M EUR), principalement sous l'effet de la facture énergétique. Maurice, qui importe plus de 90 % de son énergie, a dépensé 10,4 Md MUR (192 M EUR) en carburant en août dernier, soit +60 % sur un an et plus d'un tiers de ses importations. Les exportations progressent de +3,4 % sur un an, à 9,3 Md MUR (173 M EUR), mais hors carburant vendu aux navires, les ventes de produits mauriciens restent stables. Elles sont surtout composées de produits alimentaires et d'articles manufacturés. La France est le 5e client de Maurice et reçoit 8,1 % de ses exportations.

OUGANDA

Un pacte énergétique national pour porter l'accès à l'électricité à 85 % d'ici 2030

L'Ouganda a lancé son pacte énergétique national le 22 octobre à Kampala, lors du 11e Africa Energy Market Place, coorganisé par le ministère de l'Énergie et du Développement minier et le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD). Dévoilé en juin 2026, ce pacte constitue la feuille de route du pays au titre de Mission 300, l'initiative conjointe de la BAD et de la Banque mondiale visant à raccorder 300 millions d'Africains supplémentaires à l'électricité d'ici 2030. À cet horizon, il vise un taux d'accès à l'électricité de 85 %, un accès à la cuisson propre de 50 %, environ 2 500 MW de capacités opérationnelles, 2 712 mini-réseaux et 500 à 650 MW d'exportations régionales. 5 800 MW supplémentaires devraient atteindre le bouclage financier en vue d'une mise en service après 2030. Le pacte prévoit de mobiliser 17,7 Md USD d'investissements, dont 9,4 Md USD de capitaux privés.

RWANDA

La Banque mondiale salue le modèle rwandais d'électrification solaire hors réseau

Le Rwanda est mis en avant dans le *Off-Grid Solar Market Trends Report 2026* de la Banque mondiale pour son approche du financement de l'énergie solaire hors réseau. Présenté le 27 octobre à Kigali lors du *Global Off-Grid Solar Forum and Expo*, le rapport souligne le recours aux coopératives locales d'épargne et de crédit pour distribuer subventions et prêts, facilitant l'accès aux systèmes solaires domestiques pour les ménages modestes et ceux dirigés par des femmes. Le projet *Renewable Energy Fund* vise à raccorder au moins 445 000 ménages, soit environ 1,8 million de personnes. Les femmes représentent 52 % des bénéficiaires et 45 % des emplois hors réseau créés dans le cadre du projet. Alors que le Rwanda ambitionne d'atteindre l'accès universel à l'électricité d'ici 2029, le taux de raccordement s'élevait à 84,6 % de la population en juillet 2025. Ce modèle met en évidence le rôle des mécanismes de financement inclusifs dans l'accélération de l'électrification rurale.

Le Fonds pour l'adaptation mobilise 5 MUSD

Le conseil d'administration du Fonds pour l'adaptation a approuvé, le 23 octobre, un financement de 4,97 M USD destiné à renforcer la résilience climatique des petits exploitants agricoles dans les districts de Kayonza, Gatsibo et Nyagatare, particulièrement exposés à la sécheresse. Mis en œuvre sur quatre ans par le ministère de l'Agriculture et des Ressources animales, avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le projet vise à accompagner au moins 10 000 agriculteurs grâce à un meilleur accès aux prévisions saisonnières, aux systèmes d'alerte précoce et aux conseils agricoles localisés. Les coopératives agricoles et les autorités locales participeront directement à la planification des mesures d'adaptation, notamment en matière d'agriculture climato-intelligente. Cette initiative s'inscrit dans une enveloppe de près de 35 M USD approuvée par le Fonds pour deux projets régionaux, dont un programme de 30 M USD dans le triangle de Mandera, à la frontière entre l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie. Elle illustre le rôle croissant des financements climatiques dans le renforcement de la sécurité alimentaire et la résilience des communautés rurales.

SEYCHELLES

Diminution de près de -7 % de la fréquentation touristique sur les neuf premiers mois de 2026

Selon le bureau national des statistiques des Seychelles, l'archipel a reçu 263 887 visiteurs durant les neuf premiers mois de 2026, contre 283 290 un an plus tôt soit une baisse de fréquentation de - 6,8 % en glissement. La France est le troisième pays de provenance des touristes (28 642, soit 10,9 %)

derrière la Russie, avec 33 585 arrivées (12,7 % du total), et l'Allemagne (33 539, soit 12,7 %). Le FMI projette un recul des recettes touristiques en 2026, en raison des perturbations du trafic aérien dans les principaux hubs du Golfe, sur fond de tensions au Moyen-Orient. À moyen terme, le gouvernement entend également maîtriser la fréquentation touristique afin de préserver les écosystèmes, en plafonnant le nombre de visiteurs à un niveau soutenable de 500 000 touristes par an d'ici à 2030.

SOUDAN

Exonérations de taxes sur plusieurs produits

Le 26 octobre, le Premier ministre, Kamil Idris, a annoncé une exonération de droits de douane et de taxes, dont la TVA, sur les intrants industriels, et sur certains produits alimentaires de première nécessité. La décision comprend également la levée de l'interdiction d'importation de 44 denrées et marchandises. Huit produits alimentaires ont ainsi été exonérés dont la farine, le riz et les huiles alimentaires. Ces mesures visent à réduire le coût de la vie et à améliorer l'accès des ménages aux produits essentiels, dans un contexte de pénuries et de hausse des prix alimentés par la dépréciation de la livre soudanaise et les coûts élevés du carburant et du transport.

SOUDAN DU SUD

Réunion ministérielle sur le lac Victoria

Le sous-secrétaire du ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation, M. Sultan Lam Tunwar, a présidé la délégation du Soudan du Sud à la 24e réunion du Conseil sectoriel des ministres de la Communauté d'Afrique de l'Est, au Kenya du 19 au 23 octobre et consacrée au bassin du lac Victoria. Soulignant la connexion hydrologique et écologique du Soudan du Sud au bassin du lac, M. Lam a insisté sur l'importance d'une coordination en vue d'assurer une gestion durable du lac, face aux risques environnementaux croissants. Il a également demandé une évaluation des projets en cours et des investissements proposés, au regard des indicateurs de durabilité du bassin.

TANZANIE

Découverte d'un nouveau gisement de gaz naturel de 5,6 milliards de mètres cubes

Le ministre de l'Énergie, Juma Homera, a annoncé, le 27 octobre 2026, la découverte d'un gisement de gaz naturel estimé à 5,64 Mds m3 dans la région de Mnazi Bay, au sud du pays. Cette découverte, la première depuis plus de dix ans, a été réalisée au puits Kasa-1X ST2 dans le cadre d'une exploration conjointe entre la *Tanzania Petroleum Development Corporation* (TPDC), entreprise publique, et la société française Maurel & Prom. Selon le ministre, trois puits ont été forés afin de renforcer l'approvisionnement national en gaz. Maurel & Prom prévoit un démarrage de la production dès novembre 2026. Parallèlement, la TPDC mène des discussions avec quatre investisseurs intéressés par des projets de production de gaz naturel liquéfié. Cette découverte contribuera à renforcer la sécurité énergétique du pays et soutenir le développement de la filière gazière tanzanienne, dont les réserves connues s'élevaient auparavant à environ 1627,25 Mds m3.

Renforcement du rôle de la TPDC dans l'exploration gazière

Le 28 octobre 2026, la Tanzanie a accordé à la TPDC quatre licences indépendantes d'exploration pétrolière et gazière couvrant les blocs de Mnazi Bay North, West Songo Songo, Eyasi-Wembere et Lindi-Mtwara. Cette décision marque une nouvelle étape dans le renforcement de la participation de l'État à l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures. Le gouvernement entend accroître les capacités techniques de la TPDC, tout en mobilisant des investisseurs et des technologies pour accélérer l'exploration. Avec des réserves estimées à environ 1627,25 milliards de mètres cubes de gaz naturel, la Tanzanie cherche à renforcer sa sécurité énergétique. La réussite de cette évolution dépendra notamment de la capacité de la TPDC à maintenir la production et à mobiliser les financements nécessaires.

LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR EST PRESENTE DANS PLUS DE 100 PAYS A TRAVERS SES SERVICES ECONOMIQUES
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI
mathieu.bruchon@dgtresor.gouv.fr, paul.mainguet@dgtresor.gouv.fr
REDACTION : SER DE NAIROBI ET DES SE DE L'AEOI
POUR VOUS ABONNER CLIQUER SUR CE FORMULAIRE